

toute responsabilité. Le foyer de révolte existe depuis que le Gouvernement annamite a extérieurement renoncé à la lutte par le traité de juin 1884 et il a pris des proportions considérables, qui vont en grandissant de jour en jour. Pour ne pas s'apercevoir de cela, il faudrait ne pas connaître le pays et n'avoir aucun renseignement sur ce qui se trame dans l'ombre. D'anciens mandarins annamites vaincus sont restés dans le pays et ont réussi à former peu à peu de ~~ces~~ bandes de rebelles. Ils ont aussi gagné à leur cause des chefs de brigands qui leur ont amené des renforts considérables. Avec ces bandes qui sont devenues une véritable force et dont on doit tenir compte, ils ravagent, surtout depuis quatre mois, les provinces de Son-tây, de Hung-Hoa et de Tuyen quang. Une de ces bandes, qui avait Cai-Chàng à sa tête, a fait beaucoup de mal dans une partie des provinces de Ninh-Binh et de Hanoi.

Cette révolte a un foyer, et ce foyer est entretenu de haut ; mais il suffirait d'une main forte et habile pour arrêter le mal et l'empêcher de prendre de l'extension. Si l'on n'agit pas promptement avec intelligence et vigueur, la révolte gagnera du terrain, achèvera de ruiner le pays et deviendra bien plus difficile à dominer.

Je me réjouis de voir la paix se faire avec la Chine, laissant aux diplomates le soin de stipuler des clauses honorables et avantageuses pour la France ; mais je n'ose me faire illusion et compter sur une tranquillité parfaite et durable. Je crains que les chefs des troupes chinoises, en se retirant, ne laissent dans le pays des bandes d'aventuriers bien armés, qui continueront à piller, à massacrer les populations et à harceler les troupes françaises. Heureusement le gouvernement français vient de prendre une détermination énergique en envoyant au Tong-King un corps d'armée, mais il serait regrettable qu'une confiance prématurée en l'avenir fit diminuer l'effectif des renforts ou fit retirer trop tôt une partie des forces.

Pour terminer ma lettre, j'ajouterai comme conclusion pratique, confions-nous en la Providence et ce que ne feront pas les hommes, Dieu le fera pour sa gloire et pour le bien des âmes.

---